

HISTOIRE DES BRISSOTINS,

OU

FRAGMENT DE L'HISTOIRE SECRÈTE

DE LA RÉVOLUTION,

ET

DES SIX PREMIERS MOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Par Camille Desmoulins, *Député de Paris à la Convention.*

Est-ce que des fripons la race est éternelle ?

De l'imprimerie patriotique et républicaine ; rue Saint-Honoré, nº. 355, vis-à-vis l'Assomption 1793.

FRAGMENT
DE L'HISTOIRE SECRETE DE LA RÉVOLUTION,

Sur la faction d'Orléans, le Comité Anglo-Prussien et les six premiers mois de la République ;

PAR CAMILLE DESMOULINS,
Député de Paris à la Convention.

Est-ce que des fripons la race est éternelle ?

ON dut porter envie à ceux qui venoient d'être nommés députés à la Convention. Y eut-il jamais une plus belle mission ? une plus favorable occasion de gloire ? l'héritier de 65 despotes, le jupiter des rois, Louis XVI prisonnier de la Nation et amené devant le glaive vengeur de la justice ; les ruines de tant de palais et de châteaux et les décombres de la monarchie toute entière, matériaux immenses devant nous pour bâtir la

constitution ; 90 mille prussiens ou autrichiens arrêtés par 17 mille français ; la nation toute entière debout pour les exterminer ; le ciel s'alliant à nos armes et auxiliaire de nos canonniers par la dissenterie ; le roi de Prusse, réduit à moins de 40 mille hommes effectifs, poursuivi et enveloppé par une armée victorieuse de 110 mille hommes ; la Belgique, la Hollande, la Savoie, l'Angleterre, l'Irlande, une grande partie de l'Allemagne, s'avançant au-devant de la liberté, et faisant publiquement des vœux pour nos succès : tel étoit l'état des choses à l'ouverture de la convention. La république française à créer, l'Europe à désorganiser, peut-être à purger de ses tyrans par l'éruption des principes volcaniques de l'égalité ; Paris moins un département que la ville hospitalière et commune de tous les citoyens des départemens, dont elle est mêlée et dont se compose sa population ; Paris qui ne subsistoit que de la monarchie et qui avoit fait la république, à soutenir, en le plaçant entre les Bouches-du-Rhin et les Bouches-du-Rhône, en y appelant le commerce maritime par un canal et un port ; la liberté, la démocratie à venger

de ses calomniateurs, par la prospérité de la France, par ses lois, ses arts, son commerce, son industrie affranchie de toutes les entraves et prenant un essor qui étonnoit l'Angleterre, en un mot, par l'exemple du bonheur public; enfin le peuple qui, jusqu'à nos jours, n'avoit été compté pour rien, le peuple que Platon lui-même, dans sa république, toute imaginaire qu'elle fût, avoit dévoué à la servitude, à rétablir dans ses droits primitifs, et à rappeler à l'égalité : telle étoit la vocation sublime des députés à la Convention. Quelle ame froide et rétrécie pouvoit ne pas s'échauffer et s'agrandir, en contemplant ces hautes destinées ?

Qui nous a empêchés de remplir cette carrière de gloire ? de quel côté sont les ennemis de la République, les factieux, les véritables anarchistes, les conspirateurs, les complices de Dumourier, de Pitt et de la Prusse ?

Il est tems enfin, de les signaler et d'en faire justice. Et dans la masse des faits que je vais recueillir, ce sera, pour les départemens, leur acte d'accusation que j'aurai rédigé : et pour l'histoire, le jugement uniforme de la postérité, que j'aurai prononcé d'avance.

Il y a quelques jours, Pétion gémissoit en ces termes à la Convention : ,, De quoi nous sert-il de réfuter une calomnie ? On la coule à fond aujourd'hui, elle surnage le lendemain. On la réfute à la tribune, on l'y chasse de tous les esprits; elle y rentre le lendemain par les journaux, et on en est assailli dans la rue. Quand est-ce donc qu'on posera sur le papier, et non en l'air, une série de griefs, à laquelle nous puissions répondre article par article ? ,, Vous allez être content, Pétion, vous et les vôtres. Je vais vous présenter cette série de griefs, et je suis curieux de voir comment vous pourrez répondre à mon interrogatoire sur faits et articles.

D'abord une observation préliminaire, indispensable, c'est qu'il y a peu de bonne foi de nous demander des faits démonstratifs de la conspiration. Le seul souvenir qui reste du fameux discours de Brissot et de Gensonné, pour démontrer l'existence du comité autrichien, c'est qu'ils soutenoient, avec grande raison, qu'en matière de conspiration, il est absurde de demander des faits démonstratifs et des preuves judiciaires, qu'on n'a jamais eues, pas même dans la

conjuration de Catilina, les conspirateurs n'ayant pas coutume de se mettre si à découvert. Il suffit d'indices violens. Or, je vais établir contre Brissot et Gensonné l'existence d'un comité Anglo-Prussien, par un ensemble d'indices cent fois plus forts que ceux par lesquels eux, Brissot et Gensonné, prouvoient l'existence du comité autrichien.

Je mets en fait que le côté droit de la Convention, et principalement les meneurs, sont presque tous partisans de la royauté, complices des trahisons de Dumourier et Beurnonville, dirigés par les agens de Pitt, de d'Orléans et de la Prusse, et ayant voulu diviser la France en 20 ou 30 Républiques fédératives, ou plutôt la bouleverser, pour qu'il n'y eût point de République. Je soutiens qu'il n'y eut jamais dans l'histoire une conjuration mieux prouvée, et par une multitude de présomptions plus violentes que cette conspiration de ce que j'appelle les Brissotins, parce que Brissot en étoit l'ame, contre la République française.

Pour remonter aux élémens de la conjuration, on ne peut nier aujourd'hui que Pitt, dans notre révolution de 1789,

n'ait voulu acquitter sur Louis XVI, la lettre de change tirée en 1641 par Richelieu sur Charles I. On sait la part qu'eut ce cardinal aux troubles du long parlement, où il pensionnoit les plus zélés républicains; et bien des évènemens depuis m'ont fait ressouvenir de la colère que montra Brissot, il y a trois ans, quand un journaliste aristocrate, ayant déterré le livre rouge de Richelieu et de Mazarin, y trouva, à livres, sous et deniers, les sommes que ces ministres avoient comptées à Fiennes et Hamden, pour leur zèle à demander la République. Ceux qui lisoient le patriote français, peuvent se souvenir avec quelle chaleur, Brissot, craignant l'application, se fit le champion du désintéressement des républicains anglais. Pitt avoit encore à prendre sa revanche des secours donnés par Vergennes aux insurgens Anglo-américains. Mais, depuis le 10 août, il s'est trouvé qu'au grand déplaisir de Pitt et de Brissot, ils avoient mené la liberté plus loin qu'il ne convenoit à l'Angleterre; et Pitt et Brissot se sont efforcés d'enrayer. Quand le général Dillon affirmoit, il y a quatre ans, à la tribune du corps constituant, qu'il savoit, de science certaine, que Brissot étoit l'émissaire

de Pitt, et sonnoit du cor pour le compte du ministère anglais; on n'y fit pas beaucoup d'attention, parce que Dillon étoit du côté droit. Mais ceux qui ont suivi les marches et contre-marches de Brissot, depuis ses écrits sur la traite des noirs et les colonies, jusqu'à l'évacuation de la Hollande et de la Belgique, peuvent-ils nier qu'on ne trouveroit pas peut-être une seule page dans cette masse de volumes, qui ne soit dirigée au profit de l'Angleterre et de son commerce, et à la ruine de la France?

Est-ce qu'on peut me nier ce que j'ai prouvé dans un discours dont la société se souvient encore? Celui que je prononçai *sur la situation politique de la nation, à l'ouverture de l'assemblée législative*, que notre révolution de 1789 avoit été une affaire arrangée entre le ministère britannique et une partie de la minorité de la noblesse, préparée par les uns, pour amener un déménagement de l'aristocratie de Versailles dans quelques châteaux, quelques hôtels, quelques comptoirs: par les autres, pour amener un changement de maître: par tous, pour nous donner les deux chambres, et une constitution à l'instar de la constitution anglaise. Lorsque je

prononçai ce discours à la société, le 21 Octobre 1791, où je montrois que les racines de la révolution étoient aristocratiques, je vois encore la colère et les soubresauts de Sillery et de Voidel, quand je parlai des *machinistes* de la révolution. Je glissai légèrement là-dessus, parce qu'il n'étoit pas tems encore, et qu'il falloit achever la révolution avant d'en donner l'histoire. Je voulois seulement laisser entrevoir à Sillery que ses pensées les plus secrètes ne nous échappoient pas, que nous le tenions en arrêt, et qu'il ne s'imaginât point que chez lui et à Bellechasse, la harpe de Mme. Sillery et les séductions plus fortes de ses sirennes, avoient amené toute mon attention sur le bord de mes yeux et de mes oreilles pour admirer, et n'avoient point laissé le tems à mon esprit observateur de poursuivre ses opérations, et de lever ses plans de république

Me fera-t-on croire que lorsque je montois sur une table le 12 juillet, et que j'appelois le peuple à la liberté, ce fut mon éloquence qui produisit ce grand mouvement une demi-heure après, et qui fit sortir de dessous terre les deux bustes d'Orléans et de Neker. ?

Croit-on que dans les 15 jours que j'ai habités à Versailles chez Mirabeau, immédiatement avant le 6 Octobre où je le quittai, je n'aie rien vu des mouvemens précurseurs de la journée du 5 au 6 ? croit-on que lorsque j'allai chez Mirabeau, au moment où il apprit que d'Orléans venoit de partir pour Londres, sa colère de se voir abandonné, et ses imprécations dignes de Philoctète et celles de son secrétaire, et la figure pétrifiée de Servan, et dans ce temps-là, les liaisons de l'anglais *Dumont* et du Génevois *Duroveray*, leurs allées et venues de Paris à Londres, ne m'aient rien fait conjecturer.

N'est-ce pas un fait que Brissot a été secrétaire de Mme. Sillery ou de son frère Ducrest ? N'est-ce pas un fait que ce fut Brissot et Laclos (car Danton n'y concourut point) qui furent les rédacteurs impunis de la pétition concertée avec Lafayette, et si funeste, du champ de Mars ? Brissot et Laclos ! c'est-à-dire, Lafayette et Orléans ? Le lecteur qui n'est pas au courant, s'étonne de trouver ces deux noms à côté l'un de l'autre. Patience, que j'aie débrouillé l'intrigue, et la surprise cessera tout-à-l'heure.

N'est-ce pas un fait que Pétion a fait le voyage de Londres dans une dormeuse avec Mme. Sillery, et Mlles d'Orléans, Pamela, Sercey, qu'on pouvoit appeler les trois graces, et qui pressoient son genou vertueux et heureusement incorruptible; et que c'est à ce retour qu'il a été nommé maire de Paris? Pourquoi ce voyage si suspect? quelle négociation si importante avoit exigé qu'un si grand personnage que Jérôme Pétion, passât la mer et s'abouchât avec Pitt?

Pétion croit-il que je ne me souvienne pas, il y a trois ans, dans le tems où on m'avoit cru bon à quelque chose, de mes dîners chez Sillery, *dans le sallon d'Apollon*, où venoient aussi dîner, lui, Pétion, Voidel, Volney, Mirabeau, Barrere, tuteur de Pamela et autres républicains de cette étoffe, mais où on n'invitoit jamais Robespierre.

Vous êtiez donc aussi vous-même de la faction d'Orléans, me répète ici Barbaroux au sujet de ces dîners; mais je lui observe que dans ces premiers tems de la révolution, cette coalition se confondoit tellement avec celle des amis de la liberté et de la république, qu'il y auroit eu de la stupidité de

nous joindre à Maury et à Boucher d'Argis pour tirer sur nos troupes. Nous n'étions peut-être pas à Paris dix républicains le 12 Juillet 1789, (1) et voilà ce qui couvre de gloire les vieux cordeliers, d'avoir commencé l'entreprise de la République avec si peu de fonds ! quand on se souvient que c'est un *Chapelier* qui a posé la première pierre du club des Jacobins, on sent que dans l'abattardissement de la génération, cette statue de la liberté, notre idole, il nous a fallu la construire, comme le curé de Saint-Sulpice, sa vierge d'argent avec des pots de chambre. Ce qui nous a servi merveilleusement, c'est que tous les intrigans ayant besoin de la faveur populaire pour se faire remarquer de

(1) Ces républicains étoient la plupart des jeunes-gens, qui, nourris de la lecture de Ciceron dans les collèges, s'y étoient passionnés pour la liberté. On nous élevoit dans les écoles de Rome et d'Athènes, et dans la fierté de la république, pour vivre dans l'abjection de la monarchie, et sous le règne des Claude et des Vitellius. Gouvernement insensé qui croyoit que nous pouvions nous enthousiasmer pour les pères de la patrie, du capitole, sans prendre en horreur les mangeurs d'hommes, de Versailles, et admirer le passé sans condamner le présent, *ulteriora mirari, præsentia secuturos.*

l'intendant Laporte, et de gagner d'abord la confiance du peuple pour gagner ensuite un plus fort dividende dans la liste civile, commençoient par attaquer la cour avec d'autant plus de chaleur, qu'ils vouloient s'en faire acheter plus cher; ensorte que les nouvelles recrues d'intrigans qui nous arrivoient aux Jacobins, nous servoient à livrer bataille aux vétérans, à mesure que ceux-ci en émigroient. C'est ainsi que les Chapelier, les Beaumetz, les Desmeuniers étoient chassés des Jacobins par les Duport et les Barnave, et ceux-ci par les Brissot et les Roland. C'est ainsi qu'il nous a fallu terrasser le despotisme pur et simple de Calonne par les deux chambres de Necker, et les deux chambres de Necker par les deux sections de Brissot, Petion et Buzot, et les citoyens actifs de Syeyes et Condorcet, jusqu'à ce qu'enfin soient venus les Sans-Culottes. C'est ainsi que tour-à-tour vaincus, Maury le royaliste, par Mounier les deux chambres; Mounier les deux chambres, par Mirabeau le *veto* absolu; Mirabeau le *veto* absolu, par Barnave le *veto* suspensif; Barnave le *veto* suspensif, par Brissot qui ne voulut d'autre *veto* que le sien et celui de ses amis;

tous ces fripons balayés des jacobins les uns par les autres, ont enfin fait place à Danton, à Robespierre, à Lindet, à ces députés de tous les départemens, montagnards de la Convention, le rocher de la République, et dont toutes les pensées n'ont jamais eu pour objet que la liberté politique et individuelle des citoyens, une constitution digne de Solon et de Lycurgue, la République, une et indivisible, la splendeur et la prospérité de la France, et non l'égalité impossible des biens, mais une égalité de droits et de bonheur. C'est ainsi que Necker, Orléans, Lafayette, Chapelier, Mirabeau, Bailly, Desmeuniers, Duport, Lameth, Pastoret, Cerutti, Brissot, Ramond, Pétion, Guadet, Gensonné, ont été les vases impurs d'Amasis, avec lesquels a été fondue, dans la matrice des Jacobins, la statue d'or de la République. Et au lieu qu'on avoit pensé, jusqu'à nos jours, qu'il étoit impossible de fonder une République qu'avec des vertus, comme les anciens législateurs; la gloire immortelle de cette société est d'avoir créé la République avec des vices.

Déjà le lecteur voit que Necker, d'Orléans, Lafayette, Malouet, Chapelier, Dandré,

Desmeuniers, Mirabeau, Duport, Barnave, Dumolard, Ramond, Dumourier, Roland, Servan, Claviere, Guadet, Gensonné, Louvet, Pétion, Pitt, Brissot, Sillery, ne sont que les anneaux d'une même chaîne. C'est le même serpent coupé en différens tronçons, qui se rejoignoient sans cesse, pour siffler et s'élancer de même contre les tribunes, les jacobins, le peuple, l'égalité et la République. Déjà j'ai fait toucher au doigt la jointure entre Brissot et d'Orléans. (1)

J'achève de compléter l'ensemble irrésistible

(1) Notez que par Orléans, ici je ne désigne pas précisément Philippe (sur qui individuellement je dirai mon opinion tout-à-l'heure, à la fin de la première partie de ces mémoires), mais plutôt la sphère d'ambition et d'iutrigues, dans laquelle il tournoit et par laquelle il étoit emporté, je veux dire la chancellerie d'Orléans, Ducrest, Laclos, Limon, Brissot avec la cotterie de cette Mme de Genlis, dont les démangeaisons alloient toujours en se dépravant, et qui avoit remplacé celle si naturelle de faire des *Dunois* et de la musique, par celle de faire des livres; celle d'être auteur de comédies par celle d'être docteur de Sorbonne; et enfin les douceurs de la dévotion, de la vie contemplative et d'être moine, par les plaisirs de la politique, de la vie active, et d'être surintendante et premier ministre, après qu'elle auroit fait de son élève, Mlle. d'Orléans, une petite reine.

de preuves qui surprendront bien du monde ; que Brissot, Pétion et la clique, n'étoient que les continuateurs de la faction d'Orléans. Comme depuis long-temps j'étois devenu suspect à Sillery, qui ne m'a plus invité, je n'ai pu continuer mes observations sur les lieux ; mais il m'a été facile de deviner que Louvet, Gorsas et Carra dinoient à mon couvert dans le sallon d'Apollon ; quand j'ai vu que Louvet avoit succédé à ma faveur, que Silleri ne quittoit plus sa manche aux Jacobins, où il s'étoit fait son plus zélé champion ; quand j'ai vu Syllery, dans la discussion de la guerre, prendre si chaudement parti pour Louvet et Brissot, que je ne pouvois pas trop décider si c'étoit Sillery qui épousoit leurs querelles contre Robespierre, ou si ce n'étoit pas plutôt eux qui épousoient les querelles de Philippe et de Sillery contre Robespierre trop républicain.

Quand je n'aurois pas remarqué l'indiscrétion de Carra n'ayant point de honte, à une certaine séance des Jacobins, il y a environ un an, de nous proposer pour roi le duc d'Yorck, ou quelqu'autre de la maison de Brunswick, qui auroit épousé apparemment Mlle d'Orléans ; quand je n'aurois pas remarqué

le choix fait, le 23 septembre, de Carra par le président Petion, pour l'envoyer avec Sillery au camp de la Lune, observer Dumourier et assister à ses conférences avec Manseld, l'aide-de-camp du roi de Prusse; j'aurois reconnu l'Amphytrion Sillery rien qu'à l'application de nos trois journalistes à dénigrer Robespierre et Danton, et c'est ici le lieu de faire une observation essentielle.

Une des ruses de nos ennemis qui leur a le mieux réussi dans la révolution, a été leur prévoyance à bâtir colossalement certaines réputations et à en démolir d'autres. L'aristocratie s'est toujours attachée à entretenir comme une réserve de coquins. Dans la crainte d'un mauvais succès de son principal acteur, elle employoit à l'avance une partie de ses soufflets à forger une réputation à la doublure qu'elle tenoit prête à paroître au moment où l'autre seroit contraint par les sifflets de vuider la scène.

Ainsi, quand on désespéra que Mirabeau et ensuite Barnave, qui commençoient à s'user, pussent se soutenir long-temps, on fit à-la-hâte un immense trousseau de réputation patriotique à Brissot et à Petion, pour qu'ils pussent les remplacer; ; et depuis nous

avons

avons vu les papiers publics anglais devenus les échos des hymnes de chez Talma, représenter Dumourier comme un Turenne et Roland comme un Cicéron ; tandis que l'un n'étoit qu'un médiocre aventurier et un bourreau qui auroit été précipité, à Rome, de la roche Tarpëiennne, pour des victoires aussi sanglantes que celles de Gemmappe, et l'autre un si misérable écrivain, que lorsqu'il étoit membre de votre comité de correspondance, vous savez qu'il n'a jamais pu y faire une lettre passable, et qu'on ne fût obligé de raturer en maint endroits pour la pauvreté des idées et l'incorrection du style. C'est ainsi que Pitt voyant baisser en France les actions de Brissot, mettoit tous ses papiers ministériels en l'air, pour le faire remonter aux nues, comme un cerf-volant, engageoit des membres connus de l'opposition à louer le *sage*, le *vertueux* Brissot dans le parlement, afin que cela retentît jusqu'à nos oreilles ; et renvoyoit ainsi à son féal, par le paquebot, des renforts de réputation patriotique, pour soutenir son crédit dont Pitt avoit besoin. Car, comme disoit Cyrus, il y a trois mille ans, tant la maxime est ancienne et l'alphabet de la politique : « *Il n'y a personne qui puisse mieux obliger ses amis, que celui qui*

passe pour leur ennemi ; ni personne qui puisse davantage nuire à un parti, que celui qui passe pour ami, sans l'être. » De-là ces louanges de Roland dans la chambre des communes, et cette affiliation de Roland et Barrère pour membres honoraires de la société constitutionnelle de Wighs, pendant que, depuis quatre années, j'ai observé nos ennemis, mettant tout en œuvre pour sapper les fondemens de certaines réputations de républicains robustes qu'on prévoyoit qui ne manqueroient point d'enterrer la royauté, s'ils parvenoient un jour à rallier l'opinion autour d'eux. Voilà pourquoi il en a coûté plusieurs millions à la liste civile de Lafayette continuée par celle de Roland, pour ruiner de fond en comble la réputation de Marat. Voilà pourquoi Sillery, qui ne bougeoit de chez le maire Petion, comptoit avoir fait beaucoup, avoir fait presque tout pour cette espèce de coalition Orléanico-Anglo-Prussienne, s'il parvenoit à faire demander par ses commettans, les Brissotins du club d'Amiens, *la tête de Danton et Marat*, et s'il faisoit crier dans les rues : *vive Petion*, et *Robespierre à la guillotine !*

La guerre qui sembloit à outrance entre Lafayette et Philippe m'en a imposé long-temps, et je m'en veux d'avoir reconnu si tard

que Brissot étoit le mur mitoyen entre Orléans et Lafayette, mur comme celui de Pyrame et Thysbé, entre les fentes duquel les deux partis n'ont cessé de correspondre. Je commençai à soupçonner que cette guerre n'étoit pas à mort, mais, comme les querelles de coquins, susceptibles d'accommodement, quand je vis Mme Sillery prendre la défense de Lafayette et avec tant d'intérêt, qu'elle ne gardoit de mesures qu'autant qu'il en falloit pour ne pas me laisser soupçonner entre les deux rivaux d'ambition et d'intrigues, des intelligences funestes aux Jacobins. Je n'en pus plus douter un jour que Sillery, cherchant à émousser la pointe dont je tourmentois sans cesse le cheval blanc, m'avoua qu'il y avoit des propositions de paix; et que la veille, Lafayette étant venu au comité des Recherches, lui avoit fait entrevoir dans l'avenir la possibilité et même les convenances d'un mariage de sa petite fille avec son fils Georges Lafayette.

Un trait acheva de me convaincre que, quoique Lafayette, depuis plus d'un an, eût fait pleuvoir les plus sanglans libelles sur la faction d'Orléans, la grande famille des usurpateurs et des fripons ajournoit ses querelles, et se rallioit toujours contre le peuple et contre

l'ennemi commun , à l'approche du fléau terrible de l'Égalité. Je dois raconter ce trait, parce qu'il ouvre un champ vaste aux conjectures , et pourra servir à expliquer bien des évènemens postérieurs. Nous étions seuls dans le sallon jaune de la rue Neuve des Mathurins. Le vieux Syllery, malgré sa goutte, avoit frotté lui-même le parquet avec de la craie , de peur que le pied ne glissât aux charmantes danseuses. Mme Sillery venoit de chanter sur la harpe une chanson que je garde précieusement , où elle invitoit à l'inconstance , et Melles Paméla et Sercey dansoient une danse russe , dont je n'ai oublié que le nom , mais si voluptueuse et qui étoit exécutée , de manière que je ne crois pas que la jeune Hérodias en ait dansé devant son oncle une plus propre à lui tourner la tête , quand il fut question d'en obtenir la lettre-de-cachet contre Jean le baptiseur. Bien sûr de ne pas succomber à la tentation , je ne laissois pas de jouir intérieurement d'être mis à une si rude épreuve , et je goûtois le même plaisir que dut éprouver saint Antoine dans sa tentation. Quelle fut ma surprise , au milieu de mon extase et dans un moment où la gouvernante magicienne , opéroit sur mon imagination avec le plus de

force, et où la porte devoit être fermée aux profanes, de voir entrer, qui ? un aide-de-camp de Lafayette, venu là tout exprès, et qu'on fit asseoir un moment auprès de moi, pour me montrer sans doute que Lafayette étoit redevenu l'ami de la maison. Ceci se passoit à l'époque où Sillery achevoit son fameux rapport sur l'affaire de Nancy, et s'efforçoit de blanchir Bouillé, le cousin de Lafayette.

Il ne peut plus être douteux pour personne de quel côté il faut chercher la faction d'Orléans dans la Convention. Les complices de d'Orléans ne pouvoient pas être ceux qui, comme Marat, dans vingt de ses numéros, parloient de Philipe d'Orléans avec le plus grand mépris; ceux qui, comme Robespierre et Marat, diffamoient sans cesse Sillery; ceux qui, comme Merlin et Robespierre, s'opposoient de toutes leurs forces à la nomination de Philipe dans le corps électoral; ceux qui, comme les Jacobins, rayoient Laclos, Sillery et Philipe de la liste des membres de la société; ceux qui, comme toute la Montagne, demandoient à grands cris la république une et indivisible, et la peine de mort contre quiconque proposcroit un roi. Enfin les complices de d'Or-

léans ne pouvoient être ceux qui, comme toute la Montagne, demandoient en vain, par un mouvement unanime et simultané, que la tête du général Egalité fût mise à prix, comme celle de Dumourier, et que Philipe fût traduit au tribunal révolutionnaire de Marseille.

Mais les complices présumés et bien véhémentement présumés de d'Orléans, ne sont-ce pas ce Brissot, ci-devant secrétaire à la Chancellerie d'Orléans, et rédacteur, avec Laclos, de la pétition du champ de Mars, pétition visiblement concertée avec la Fayette? Les complices de d'Orléans ne sauroient être que tous ces royalistes qui, comme Sillery et Roland, Louvet et Gorsas, poursuivoient avec acharnement et Pache, et la Commune du 10 août, et la députation de Paris, pour les punir d'avoir travaillé si efficacement à établir la république. Les complices de d'Orléans ne sauroient être que ceux qui, comme Pétion, alloient faire un voyage à Londres, avec madame Sillery et mademoiselle d'Orléans; ceux qui, comme Pétion, étoient les confidens les plus intimes et le mentor du général Egalité; qui comme Petion, lui écrivoient par tous les courriers, en recevoient des lettres

par tous les courriers, et à l'heure même de sa trahison et de son émigration ; (Voyez l'affiche accablante de Bassal contre Pétion.) ceux qui, comme Carra, proposoient le duc d'Yorck pour roi ; ceux qui, comme le président Petion, et les secrétaires Brissot, Rabaut, Vergniaux et Lasource, envoyoient, à la fin de septembre, Carra et Sillery au camp de la Lune. O ! les bons surveillans qu'on donnoit-là aux généraux Dumourier et Kellerman, pour presser la déconfiture des Prussiens, pour empêcher qu'on ne ménageât Frédéric Guillaume, et prendre garde qu'il ne fût rien stipulé contre la république au profit de l'Angleterre et de la Prusse, dans les conférences qu'on a avouées avec Mansfeld, et probablement dans des entrevues dont on n'est pas convenu avec le roi de Prusse. (1). Les complices de d'Orléans, ce sont

(1). A la vérité, on avoit adjoint à Sillery et Carra, ce *Prieur* de la Marne, qui est bien la loyauté et la candeur personnifiées ; mais la Convention l'avoit envoyé là, comme le corps constituant avoit envoyé Petion avec Barnave et Latour-Maubourg, commissaire au retour de Varennes, pour être l'homme de bien de la légation, pour jetter de la poudre aux yeux du vulgaire, et à condition que ses collègues lui cacheroient tout.

ceux qui, comme Servan, ministre seulement de nom, laissoient la réalité et les opérations du ministère à Laclos; ce sont visiblement les Brissotins qui s'étant emparé de tous les comités de la Convention, et ayant rempli depuis long-temps le ministère de leurs créatures, avoient insensiblement mis à la tête des affaires tous les amis, naguères proscrits de Philippe, si bien qu'un beau jour, à la fin de février, la nation se trouva avoir toutes ses armées commandées par des chefs bien connus par des relations plus ou moins intimes avec cette maison, par leur attachement à ses intérêts, ou, pour en être les commençaux, Chartres, Valence, Ferrière, Kellermann, Servan, Latouche, Biron, Miranda, Dumourier, Lecuyer, etc.; et il n'y a pas quinze jours encore, après que la trahison de Dumourier avoit éclaté, Latouche, avant d'aller à son commandement, étant venu prendre congé du comité des 25, où se trouvoient tous les hommes d'état, Brissotins et Girondins, qui accusent la Montagne d'être la faction d'Orléans, je fus le seul qui, dans le silence de tous les membres, prit la parole pour répondre à Latouche: « Je crois volontiers que vous êtes un

homme de bien et un patriote, comme vous le dites ; mais lorsque vos anciennes liaisons avec la maison d'Orléans sont connues ; lorsque Dumourier semble ne conspirer que pour cette maison ; lorsque j'ai vu dans les mains d'un collègue, avant la trahison de Dumourier, des lettres de l'armée, où on racontoit que les domestiques voyant Dumourier s'échauffer prodigieusement, à la fin du repas, à côté de mademoiselle d'Orléans, gémissoient dans l'antichambre où ils disoient tout haut, que c'étoit une chose indigne que la république fût trahie, et tant de milliers d'hommes sacrifiés, tant de magasins livrés à l'ennemi, à cause des complaisances de madame Sillery pour un vieux paillard ; dans ces circonstances, je m'étonne que le ministre de l'intérieur ait pris sur lui de vous confier un commandement, et je n'y donnerai jamais la main tant que je serai du comité ». Il me semble que voilà des faits qui donnent à penser au lecteur.

Ne seroit-ce pas le comble de l'art des Brissotins, si, tandis qu'ils travailloient si efficacement pour la faction d'Orléans, c'étoient eux qui nous avoient envoyé à la Montagne le buste inanimé de Philippe, et un

automate dont le côté droit tiroit les fils pour le faire mouvoir avec nous, par assis et levé, et montrer aux yeux, que s'il y avoit une faction d'Orléans, elle étoit parmi nous ? Ce fut du moins un coup de politique du côté droit, de demander le bannissement de Philippe prématurément, et lorsque la trahison de ses enfans n'avoit point encore éclaté, (comme s'ils avoient été dans le secret de cette trahison prochaine) ; ce fut un coup de leur politique, de revenir sans cesse à la charge pour obtenir cette expulsion. Par-là ils nous mettoient dans l'alternative, ou d'accréditer le bruit qu'ils répandoient que nous étions les partisans secrets de d'Orléans, ou de commettre une injustice, en envoyant à l'échafaud de Coblentz un citoyen qui n'avoit pas encore fait oublier les services immenses qu'il avoit rendus à la liberté. Pour glisser entre ces deux écueils, en même temps que je m'opposois à son bannissement dans le discours que la société a fait imprimer et a envoyé aux sociétés affiliées, il y a trois mois, je ne dissimulois pas dès-lors le soupçon que nous donnoient la conduite tortueuse et équivoque de Philippe, son espèce de neutralité, particulièrement ses fautes *d'omission*, pour

me servir d'une expression théologique, et sur-tout l'intimité de son confident Sillery avec les plus mauvais sujets de la convention, son compérage avec Pétion et avec tout le corps Brissotin. Sur quoi il est bon de dire, en passant, que quelques jours après, Egalité étant venu se placer auprès de moi, à l'assemblée, et me remerciant d'avoir pris sa défense dans ce discours, ajouta, en présence de plusieurs de mes collègues ; " qu'à „ l'égard des reproches que je lui adressois, „ de ses liaisons avec les intrigans du côté „ droit, il est vrai qu'il les avoit hantés, „ lorsqu'il les avoit crus patriotes, mais qu'il „ avoit cessé de les voir, ayant reconnu que „ c'étoit des *coquins* „.

Il ne se servit pas de termes plus ménagés, tant il jouoit bien son personnage. Aussi se divertissoit-on quelquefois à la montagne, à dire exprès à ses oreilles, les plus grandes injures, contre Sillery, afin de voir jusqu'où Philippe sauroit être cordelier, et alors il ne manquoit jamais d'enchérir sur les propos, au point que je me suis dit quelquefois : il seroit fort singulier que Philippe d'Orléans ne fût pas de la faction d'Orléans ; mais la chose n'est pas impossible. Non-seulement rien n'est plus

fort que son vote dans le jugement de Louis XVI, par lequel il a condamné à l'échafaud tous les rois et quiconque aspireroit au pouvoir royal. Mais depuis quatre années, dans l'assemblée constituante et dans la Convention où je l'ai bien suivi, je ne crois pas qu'il lui soit arrivé une seule fois d'opiner autrement qu'avec le sommet de la montagne ; en sorte que je l'appellois *un Robespierre par assis et levé*. Aimable en société, nul en politique, aussi libertin, mais plus paresseux que le régent et incapable de la tenue qu'auroit exigée cette continuité de conspiration pendant quatre années, il aura pu être embarqué un moment par Sillery, son cardinal Dubois, dans une intrigue d'ambition, comme il s'étoit embarqué dans un aérostat; mais dans cette intrigue, comme dans son ballon, il me semble voir Philippe, à peine ayant perdu la terre et au sein des orages, tourner le bouton, pour se faire descendre bien vîte ; et rapporter du voisinage de la lune, le bon sens de préférer Mme Buffon. Je sais ce qu'il y auroit à objecter, et voilà pourquoi *ma remarque subsiste*, c'est-à-dire toute cette partie de mon discours. Mais comme la différence de la conduite de Petion avec le père qu'il bannissoit à Marseille et en Amérique, parce qu'il siégoit à la montagne ; et

avec le fils à qui il écrivoit tous les jours jusqu'au moment même de son émigration, parce qu'il conspiroit avec Dumourier et Mme Sillery; comme le conseil de Petion à Philippe de fuir *par-delà les colonnes d'Alcide*, lui étoit donné en-même-temps par Rabaut, Guadet, Barbaroux, Buzot et Louvet, *qui se croyoient encore trop voisins d'un perfide*; je suspends mon jugement sur ce *perfide* et je lui devois le témoignage que je viens de lui rendre, dans un moment où il est accusé, traduit dans les prisons de Marseille, et si loin du maître autel de Rheims. Au demeurant, que Philippe fût oui ou non, membre de la faction d'Orléans; qu'il ait trempé oui ou non, dans la trahison de ses enfans et dans les intrigues des deux Sillery, mari et femme; toujours demeure-t-il prouvé que ce couple tripotoit avec les Brissotins, qu'il existoit une faction d'Orléans, et que le siège de cette faction étoit dans le côté droit et le marais.

Il me reste à ajouter aux preuves que tout ce côté regorge de royalistes, de traîtres, complices de Dumourier et Beurnonville, de calomniateurs, de désorganisateurs; que là existe un comité anglo-prussien et un foyer de contre-révolution.

Nous ne demandions pas mieux que de nous former une meilleure idée de la Convention. Nous arrivions à cette assemblée, pleins d'espoir. Comment se persuader en effet qu'une convocation d'assemblées primaires, faite après le 10 août, et en présence des Autrichiens et des Prussiens entrés en Champagne, faite dans un moment de révolution et au moment même de la naissance de la république, eût pu amener d'aussi mauvais choix et des députations entières, composées de royalistes? Lorsque, le 21 septembre, à l'ouverture de la Convention, l'Assemblée se levant en entier sur la motion de Collot d'Herbois, eût proclamé la république française; l'eût prolamée une et indivisible, quel député pouvions-nous croire assez esclave, assez Autrichien, assez aveugle même sur son intérêt, pour ne pas poser les armes devant la nation victorieuse, pour ne pas regarder comme rompus tous ses pactes avec la cour, avec Lafayette et Pitt, avec toutes les factions du dedans, pour ne pas chercher à se faire pardonner toutes ses tergiversations des années précédentes? Comment croire qu'il y auroit dans l'assemblée d'autres débats que d'émulation; d'autre opposition que d'individus, à qui mériteroit le mieux de la répu-

blique ? Aussi nous, qui depuis nous sommes retirés à la montagne, nous étions, nous, dans les premiers temps, répandus indifféremment dans toutes les parties de la salle ; mais là, quoiqu'il nous en coutât de renoncer à de si chères espérances, il a bien fallu en reconnoître l'illusion, et s'avouer la perfidie et la scélératesse d'une grande partie de la Convention.

Je ne partage point l'opinion de ceux qui croient que la plupart des membres du côté droit n'étoient qu'égarés. Lorsqu'il étoit impossible à l'artisan qui a le tact le moins exercé, de venir deux fois aux tribunes de la Convention, sans voir de quel côté sont les patriotes et les aristocrates. Comment croire qu'un député qui n'est pas arrivé à la convention, sans s'être fait connoître dans son département, par quelque sagacité et quelques lumières, fût si profondément inepte, que de ne pas distinguer si Salles, si Rabaut étoient royalistes ; si Roland pris trois fois en flagrant mensonge, étoit un hypocrite ; et si Beurnonville ne s'environnant que de ce qu'il y avoit de plus vil et de plus aristocrate, suivant les erremens des contre-révolutionnaires qui l'avoient précédé, divisant tous les régimens en trois

parties dont il envoyoit l'une au midi, et les autres au couchant ou au nord, faisant mille promotions scandaleuses d'officiers et de généraux, et tirant vingt bataillons de l'armée de Custines en présence de l'ennemi, pour les envoyer à cent cinquante lieues au fond de la Bretagne, étoit un désorganisateur et un traître. Je crois peu à un tel excès de Janotisme, et je regarde cette grande partie de l'assemblée comme contrefaisant les niais en sens inverse de Brutus, pour ramener la royauté sans être taxés de royalisme, et couvrant du masque de dupe un visage de fripon.

Peut-on en porter un autre jugement d'après la série des faits que je vais continuer, pour compléter l'interrogatoire sur faits et articles que demande Petion ?

Anacharsis Cloots, que Brissot et Guadet avoient appelé au droit de cité et à la Convention, parce qu'on pensoit avoir bon marché d'un Prussien et le faire entrer facilement dans une conspiration anglo-prussienne, n'a-t-il pas le premier donné l'allarme dans le mois d'octobre, en nous révélant que, depuis quatre jours, il batailloit chez Roland, *pour l'unité de la république, et contre la république fédérative et le démembrement de la France, pour lequel on conspiroit*

conspiroit ouvertement ; qu'il étoit impossible à un Français de tenir aux propos qu'on débitoit à sa table ; en publiant que, dans le comité diplomatique, *on parloit de notre révolution sur le ton de Cazalès et de Lafayette* ; que Guadet cachoit si peu ses dispositions favorables pour la Prusse, qu'un jour il disoit dans le comité : « Que nous importe que des Hollandais, des marchands de fromage soient libres ou esclaves ? » ce même M. Guadet, qui, six mois auparavant, vouloit absolument la guerre, *pour municipaliser l'Europe.*

N'ai-je pas entendu Brissot qui vouloit aussi la guerre pour municipaliser l'Europe, se féliciter publiquement du désastre de nos armées dans la Belgique, en disant naguère, dans l'ancien comité de défense générale : *que l'évacuation de la Hollande et de la Belgique étoit heureuse, en ce qu'elle étoit un acheminement à la paix.*

Quel est l'homme tant soit peu clairvoyant, qui remarquant les fréquentes conférences de Dumourier avec l'aide-de-camp Mansfeld, dans le voisinage et sous les auspices de Carra et Sillery, ne se soit rappelé que, de toute éternité, Carra nous avoit recommandé l'alliance de la Prusse? qui ne s'est pas rappelé la tabatière

d'or de Carra avec le portrait du roi de Prusse ?

N'étoit-ce pas une chose inconcevable pour tout le monde, et inouie dans l'histoire, comme je l'ai dit à Dumourier lui-même au milieu de son triomphe, quand il parut à la Convention, qu'un général qui avec dix-sept mille hommes, avoit tenu en échec une armée de quatre-vingt-douze mille hommes; après que Dumourier, Ajax Beurnonville et Kellermann, avoient annoncé que les plaines de la Champagne alloient être le tombeau de l'armée du roi de Prusse, comme de celle d'Attila, sans qu'il en échappât un seul, n'ait pu couper la retraite à cette armée, lorsqu'elle se trouvoit réduite de près de moitié par la dissenterie, lorsque sa marche étoit embarrassée de 20 mille malades, et qu'au contraire l'armée victorieuse s'étoit élevée de dix-sept mille à plus de cent mille hommes ! Tous les soldats de l'avant-garde de notre armée vous diront que, lorsque l'arrière-garde des Prussiens faisoit halte, nous faisions halte; quand ils alloient à droite, nous marchions à gauche; en un mot, Dumourier reconduisoit plutôt le roi de Prusse, qu'il ne le poursuivoit, et il n'y avoit pas un soldat dans l'armée qui ne fût convaincu qu'il y avoit eu un arrangement entre les Prussiens

et la Convention par l'entremise de Dumourier. Mais celui-ci n'avoit pas traité avec le roi de Prusse sans l'aveu au moins du comité diplomatique, et des meneurs anglo-prussiens, qui, charmés de l'évasion de Frédéric Guillaume, au lieu de demander au général compte de sa conduite, ne s'occupoient qu'à donner à Fabius, à Métellus Dumourier les honneurs du petit triomphe chez Talma.

N'est-ce pas un fait, et un fait notoire que l'intimité de Dumourier et ses conciliabules avec les meneurs du côté droit ? Guadet a dit qu'il avoit vu Dumourier à l'opéra avec Danton. Il étoit naturel qu'il affectât de s'y montrer à côté de Danton; mais ce n'est point à l'opéra qu'on conspire, c'est au sortir de l'opéra. C'est là que tout le public pouvoit voir Millin le chroniqueur, tenant officieusement la portière, tandis que Mlle. Audinot montoit en voiture avec Kellermann et Brissot. (1) Qui ignore que Dumourier n'a pas

(1) Brissot, dans sa dernière apologie distribuée le 23 Avril à la Convention, nie ses liaisons avec les généraux. Il proteste n'avoir vu Dumourier qu'une seule fois depuis son N°. du mois de Juillet, où il disoit : Dumourier *est le plus vil des intrigans.* Mais, voici un fait qui prouve la mesure de

envoyé un seul courier, qui n'a été porteur d'une lettre pour son confident Gensonné; qu'il n'a vu que les Brissotins dans son second séjour à Paris, lors du jugement du roi; qu'il y avoit entr'eux une communauté de sentimens et de passions; que tandis que Brissot et la Gironde épuisoient leur rhétorique à la Convention, pour sauver le tyran, Dumourier faisoit des extravagances dans sa rue de Clichy, se démenant comme un forcené, s'emportant contre la Convention au milieu de ses aides-de-camp, s'écriant sans ménagement, en pleine antichambre, que c'étoit une horreur de condamner Louis XVI; qu'après une telle atrocité, il ne restoit plus

---

confiance qui est due à tous les dires de Brissot dans cette justification.

Il y est dit, page 2 : « Je défie qu'on cite 6 personnes à qui ma prétendue faveur ait fait obtenir des places. »

Or, voici la réponse à ce fait justificatif :

Lettre de P. P. Brissot, trouvée sous les scellés de Roland et déposée au comité de sûreté générale.

Mon cher Roland, je vous envoye une liste de ceux que vous devez placer. Vous et Lanthenas devez l'avoir sans cesse devant les yeux, pour ne nommer à un emploi quelconque que les sujets qui vous sont recommandés par cette liste. *Signé*, J.P. Brissot.

aux regicides qu'à le guillotiner lui, Dumourier? n'est-ce pas un fait notoire qu'il avoit écrit à la Convention une lettre pleine d'impertinences, pour appuyer le sursis que demandoit Gensonné, que cette lettre fut brissotée sur le bureau par le zèle de ses amis, qui avoient peur qne la lecture ne leur enlevât leur bouclier en faisant destituer le général, et de perdre ainsi le fruit des savantes combinaitons de la trahison de Mastricht et d'Aix-la-Chapelle, et de ne pouvoir donner à Cobourg la fête d'une si facile boucherie de nos volontaires nationaux, et de si grandes pertes en armes et en magasins pour la République?

Si, moi, qui n'avois jamais vu Dumourier, je n'aipas laissé, d'après les données qui étoient connues sur son compte, de deviner toute sa politique, et d'imprimer, il y a un an, dans le N°. 4 de la tribune des patriotes, un portrait de ce traître, tel que je n'ai rien à y ajouter aujourd'hui ; quels violens soupçons s'élèvent contre ceux qui le voyoient tous les jours, qui étoient de toutes ses parties de plaisir, et qui se sont appliqués constamment à étouffer la vérité et la méfiance sortant de toutes parts contre lui, et des

lettres de Talon et de Ste.-Foy, et de la persécution du bataillon des Lombards, et des dépositions tous les jours plus fortes, consignées dans la feuille de Marat, et d'un journal de Peltier, qui, émigré à Londres, et pour y vivre de l'histoire, dans une feuille intitulée : *Dernier Tableau de Paris*, convainquoit toute l'Angleterre des trahisons de Dumourier, dans le même-tems qu'à Paris, Villette lui adressoit des hymnes, et que l'encens fumoit pour lui chez Talma à la Convention. (1)

---

(1) Voici le passage du journal que j'ai montré dans la Convention, à qui a voulu le voir :

Pour Dumourier, disoit Peltier dans son No. 2, je ne puis résister au desir de peindre ce protée, sur qui roule aujourd'hui peut-être la destinée de l'Europe. Pour cela, Peltier copioit une lettre de Bruxelles, du 5 Octobre 1792, qui paroît avoir été écrite par Rivarol, témoin d'autant plus sûr, qu'il étoit, par Mme. Beauvert, le frère *in partibus* de Dumourier.

„ Quant à Dumourier, cet homme est inconcevable. Il déclare la guerre ; c'étoit l'objet de tous nos vœux. On croit voir sous son bonnet rouge percer le bout d'oreille aristocratique : sa correspondance insultante avec Vienne, l'insolence de son manifeste contre M. de Kaunitz, semblent indiquer le but de piquer le vieux ministre qu'il supposoit récalcitrant.

N'est-ce pas un fait que Dumourier les a proclamés ses mentors et ses guides ? et quand

---

Un plan de campagne est arrêté par le conseil et les généraux. Il le bouleverse. Il souffle le commandement de l'armée au vieux Rochambeau, il le fait passer à Biron et à d'autres jacobins qu'il envoie battre par Beaulieu. Il envoie Lafayette mourir de faim et de soif à Givet, où il n'avoit rien à faire. Il empêche Lukner d'houzarder dans les électorats et de les enjacobiner jusqu'à Coblentz. Claviere, Roland, Servan, apposés par lui, embrassent trop ouvertement les projets de Brissot....... Il les culbute. Il prend le porte-feuille de la guerre, accuse Servan à la face de l'assemblée ; là il retrouve Lafayette qui, furieux de voir qu'on sauve le roi sans lui, profite d'un moment de baisse dans les actions de Dumourier pour le dénoncer et forcer le roi à le renvoyer. Il part, il va à l'armée de Flandres, il dit, en prenant congé, à MM. de Nivernais et d'Avaray, « que le roi n'a pas de meilleur serviteur que lui, qu'il croit lui en avoir donné des preuves en déclarant la guerre. » Il reste au camp de Maulde en dépit des généraux Lukner et Lafayette : il épaissit tous les jours son masque, et sert la République comme la constitution ; ses lettres à l'assemblée ont l'air d'une mistification continuelle. Enfin il réunit toutes les armées en un point en face de l'ennemi, sous sa direction suprême ; car je le crois incapable d'être lieutenant de qui que ce soit : j'entends parler de capitulation proposée par lui ; là

il n'eût pas déclaré cette complicité, toute la nation n'est-elle pas témoin que les manifestes et proclamations si criminelles de Dumourier ne sont que de foibles extraits des placards, discours et journaux Brissotins,

---

je crois saisir mon homme, je crois voir le point où aboutissent les six derniers mois de sa vie, de ses pensées, de ses actions : tout-à-coup il m'échappe on annonce que la capitulation est un jeu, qu'il s'ess moqué du duc de Brunswick, qu'ayant gagné du tems et fait arriver des vivres, il défie ceux aux pieds desquels il avoit l'air de ramper ; et tout-à-coup l'heureux rival de Monk, le profond auteur du plan le plus savamment combiné, le plus longuement amené, se transforme en un insensé ; car comment avec de l'esprit, peut-il vouloir servir un ordre de choses, qui n'est bon ni pour la France, ni pour lui pendant six mois. La reconnoissance des Républiques ! ah ! le bon billet qu'il auroit là ! J'avois imaginé qu'il avoit attiré dans le piège l'armée et les enfans du duc d'Orléans, pour en faire à leur tour les ôtages du roi, et qu'occupé comme nous de la solution du problême qui fatigue toutes les têtes, de la solution de cet embroglio, il n'en avoit pas trouvé de plus sûr et de plus expéditif. Cependant les dernières nouvelles ont détruit tous ces calculs. Dumourier a rompu la capitulation ; et toujours retranché dans les gorges du Clermontois aux Iflettes, il s'y prépare à une défense qui n'aura pas lieu, car les plans du roi de Prusse sont changés, etc. etc.

et une redite de ce que les Roland, les Buzot, les Guadet, les Louvet, avoient répété jusqu'au dégoût ? Y avoit-il rien de plus inconséquent et de plus scandaleux, que de mettre à prix la tête de Dumourier, et dans le même tems de nommer pour président Lasource, qui avoit dit la même chose avec bien plus de pathos ?

Pitt n'a-t-il pas avoué dans la chambre des communes, (comme je l'ai montré dans mon discours sur l'appel au peuple) ses relations avec ce qu'il appeloit les *honnêtes gens de la Convention*, c'est-à-dire les Brissotins et le côté droit ? et quand Pitt ne l'auroit pas avoué, est-ce que dans Brissot, Vergniaux et Guadet, tous défenseurs officieux de la glacière d'Avignon, cette affectation de faire tous les jours de nouvelles tragédies des événemens du 2 septembre; (3) est-ce que

(3) N'est-ce pas un fait que J. P. Brissot, ce Jérémie du 2 septembre, a dit, le 3 septembre, au conseil exécutif, en présence de Danton : ILS ONT OUBLIÉ MORANDE ; ce Morande, qui avoit presque mérité de la nation ses lettres de grâce de tant de libelles, pour avoir dit tant de vérités de Brissot. Chabot m'a assuré que le 2 septembre, Brissot s'étoit également souvenu de Morande au comité de surveillance. Ce chagrin de Brissot de voir Morande

cette contradiction si grossière, sur-tout dans Gorsas, qui s'etoit écrié le 3 septembre, dans son journal : *qu'ils périssent !* est-ce que ces redites éternelles pour diffamer notre révolution et la rendre hideuse aux yeux des peuples ; est-ce que la conformité du langage du côté droit et du ministère anglais sur le procès de Louis XVI, et l'opiniâtreté perfide de demander à cor et à cris l'appel au peuple, lorsque les Brissotins étoient instruits, depuis le mois de Septembre, de la conspiration de *la Rocrie*, quand ils sávoient que l'embrâsement de la Vendée n'attendoit qu'une étincelle et les paysans de l'Ouest une convocation pour prendre la cocarde blanche dans les assemblées primaires ; est-ce que la constante opposition des deux comités diplomatique et de défense générale à toutes les réunions à la France, et l'insolence des propos de Roland, pour aliéner les habitans de Carrouge, et le sommeil de Lebrun, au milieu des agitations si favorables de l'Irlande et de la Pologne, cette apoplexie dont le ministère des affaires étrangères a

---

sauvé, prouve bien que ce tartuffe d'humanité a l'âme des Tibere, des Médicis et de Charles IX, et que *le cadavre de son ennemi sentoit bon pour lui.*

paru frappé, au lieu d'opérer une si facile diversion, en soutenant les patriotes de Dantzik, de Cracovie et de Belfast; et l'impolitique des deux comités, d'ordonner l'ouverture de l'Escaut, sans entrer en même-tems en Hollande, et leur précipitation à déclarer la guerre à l'Angleterre, à la Hollande, à l'Espagne et à toute l'Europe, et leur négligence à relever notre marine, protéger nos corsaires et à prendre de sages mesures qu'on leur suggéroit, (1) et leur tendresse pour

(1) Par exemple, je connois un citoyen qui, au mois de Septembre, écrivoit au ministre Monge : c'est par la disette de subsistances qui nous menace, à cause de la consommation des armées et des pertes de la guerre, que la France sera troublée dans six mois; je vous offre, pendant que les mers sont libres, de vous approvisionner immensément en bœufs d'Irlande, etc. Monge sait bien que celui qui lui faisoit ces offres, étoit en état plus que personne de les tenir; mais il s'est bien donné de garde de les accepter. Après cet échantillon de sa conduite ministérielle, il y a beaucoup de bonhommie aux Jacobins de ne taxer Monge que d'ineptie !

Comment ne serions-nous pas affamés ? comment nous viendroit-il des grains d'Amérique ? Qui y est-ce qui est Consul général de France ? c'est le beau-frère de Brissot, et qui est-ce qui l'a nommé ? cela se demande-t-il ? c'est le ministre Lebrun, le prête-nom de Brissot aux affaires étrangères.

Dumourier, la protection éclatante dont ils ouvroient ses attentats, et leur acharnement contre Pache, contre Marat qui rompoient en visière à Dumourier et croisoient ses projets ambitieux; et le versement de tous nos magasins et de tant de trésors dans la Belgique; les approvisionnemens immenses à Liège et dans des lieux sans défense, exprès pour que Dumourier livrât nos ressources à l'ennemi; enfin cette opposition simulée du côté droit à la nomination de Beurnonville, pour qu'il acquît de la confiance, étant nommé par la montagne; puis, quand il se fut démasqué, en faisant cesser les travaux des manufactures d'armes, quand ils l'eurent reconnu bon compagnon et frère en contre-révolution, en le voyant s'entourer d'escrocs et de royalistes, la réélection de ce ministre par les Brissotins; ne sont-ce pas là des faits, et peut-on desirer des preuves plus fortes de l'existence du comité Anglo-Prussien dans la Convention?

Petion demande des faits;

N'est-ce pas un fait relevé si à-propos par Phelipeaux, que le trésorier du roi de Prusse, en lui rendant compte des dépenses de l'année dernière, emploie un article de *six millions d'écus pour corruptions en France?*

N'est-ce pas un fait que ce que Chabot a reproché publiquement à Guadet, quand il disoit : « je ne sais ; mais j'ai entendu le lendemain Guadet demander le congé pour le ministre Narbonne, et faire la même motion dont *on m'avoit offert, la veille, vingt-deux mille francs*? Cependant Guadet assure qu'il mange le pain des pauvres, et Roland, dans son ministère, affectoit de porter des habits rapés et ses plus méchans pourpoints. Cela me rappelle cette pauvreté d'Octave qui, pour détourner l'envie de Jupiter, disent les historiens, affectoit de tomber dans l'indigence, et parut tous les ans sous l'habit de mendiant ?

N'est-ce pas un fait que Petion, pendant sa mairie, recevoit des ministres des affaires étrangères trente mille francs par mois, que Dumourier, qui se disoit le plus fidèle serviteur du roi, ne les lui donnoit pas sans doute pour jetter les fondemens de la république ? Mille francs par jour ! je ne m'étonne plus que Petion eût tant de complaisance pour notre côté droit au conseil général de la commune ; je ne m'étonne plus qu'il se soit si fort opposé à l'impression du discours que j'y prononçai quinze jours avant le 10 août ; je ne m'étonne plus qu'il se soit logé au pavillon de Vaudreuil,

qu'il n'ait pas quitté un seul jour depuis ce temps, l'habit noir, comme en état de représentation permanente et comme un *grand pensionnaire*.

N'est-ce donc pas un fait que c'est à ses côtés qu'ont toujours combattu ces royalistes bien prononcés, et Rouzet et le reviseur Rabaut *lassé de sa portion de royauté*, et qui vouloit remettre sa quote part à Louis Capet; et ce Biroteau qui appelloit des *croassemens de grenouilles de marais*, l'opinion de ces républicains qui condamnoient Louis XVI, par *cela seul qu'il fut roi*; et ce Salles qui avoit eu la bassesse d'imprimer *qu'il se poignarderoit le jour que la France seroit sans roi*? Combien il faut que le côté droit aît pris la nation françoise pour un peuple de quinze-vingt et de badauds, puisqu'il n'a pas désespéré de nous faire croire que c'étoit Salles qui étoit républicain, et Marat royaliste!

N'est-ce donc pas un fait qui, dès le mois de Septembre, sautoit aux yeux des tribunes, qu'une grande partie de la Convention étoit royaliste? Le décret de l'abolition de la royauté ne prouvoit rien. C'étois un arrêt de mort rendu contre un malfaiteur six semaines après qu'il avoit été exécuté. La plupart de nos cons-

tituans et de nos legislatifs dissimuloient mal leur dépit que les républicains de la Convention eussent culbuté leur ouvrage. Leur royalisme perçoit dans les imprécations contre Paris. La source, un des moins corrompus, et qui opinoit avec le côté gauche, en dinant avec le côté droit, mais dont on avoit mis la bile en mouvement contre Robespierre, s'écrioit, dés le 14 Septembre à la tribune: *Je crains ces hommes vils, cette crasse de l'humanité vomis non par Paris, mais par quelque Brunswick. Tout étoit perdu, tant que les départemens ne verroient pas, dans Paris;* selon Lasource, *l'ancienne Rome*, qui rendoit les provinces tributaires; selon Buzot, *la tête de Méduse. On ne pouvoit pas*, s'écrioit encore Buzot, *faire la constitution dans une ville souillée de crimes.* Mais c'est sur leurs bancs qu'il falloit les entendre, et que leur jaserie décèloit leurs dispositions bien mieux encore que leurs harangues à la tribune. C'étoient les mêmes fureurs que dans Bouillé contre Paris, quandil juroit de n'y pas laisser pierre sur pierre. Dans ces premiers jours, où ils ne se connoissoient pas bien entr'eux, on n'osoit s'avouer qu'on étoit royaliste; mais pour prendre langue, on se déchaînoit contre Paris, et les mots

agitateurs, *désorganisateurs* étoient comme les termes *d'ergot* auxquels tous les aristocrates se reconnoissoient, se prenoient la main, s'invitoient à dîner ches Roland ou chez Vénua. Dernièrement encore, étant à la tribune, j'entendois un de ces aristocrates affecter de dire à mes oreilles : « *mon cher Ducos, ce qui me console, c'est que j'espère t'acheter une hotte, avec laquelle tu auras le plaisir de semer du sel sur Paris.* Pour ne point transposer les temps et revenir aux premiers jours de la Convention, tous nos royalistes n'osant point dire : Guerre à ces scélérats de républicains, ils disoient : guerre à ces scélérats de désorganisateurs, qui avoient désorganisé une si belle machine que la constitution révisée par Rabaut.

S'ils avoient été de bonne foi, si c'eût été une taie qu'ils avoient sur les yeux, et non pas les deux mains qu'ils y mettoient sans cesse pour s'empêcher de voir ; ne seroient-ils pas revenus de leur erreur, dès les premiers jours, quand indigné de leurs calomnies, un orateur qui, comme le Nil, n'a rien de meilleur que ses débordemens et sa colère, Danton concluoit un discours énergique, en proposant et faisant décréter à l'unanimité, que

que *toutes les propriétés territoriales et industrielles seroient inviolablement maintenues;* quand le 24 septembre, pour guérir la fièvre de Lasource et sa frayeur d'un dictateur, Danton proposoit et faisoit décréter, à l'unanimité, *la peine de mort* contre quiconque parleroit de triumvirat, de tribunat, de dictature. Certes, c'étoit bien là des démonstrations que nous n'étions ni des ambitieux ni des partisans de la loi agraire. Cette argumentation étoit aussi pressante que celle de Marat, l'autre jour; lorsqu'accusé par Salles de vivre dans une *intimité étrange* avec d'Orléans, il leur répondit : « Ah ! vous dites que je suis l'intime de Philippe et que ma feuille est le pivot sur le quel tourne la faction d'Orléans ; eh bien : je fais la motion que la tête du général Égalité fils qui a trahi comme Dumourier, soit également mise à prix, et que le père soit traduit au tribunal révolutionnaire de Marseille. » Comment le côté droit répliqua-t-il à ce défi péremptoire ? avec la fureur d'hommes désespérés d'une réponse qui mettoit si au grand jour leur mauvaise foi, par des redoublemens de rage et un sabbat dans lequel Duperret tiroit une seconde fois le sabre. Et le lendemain Salles distribuoit à la Convention un imprimé

de seize pages, où il prouvoit en forme que toute la montagne, qui mettoit à prix la tête d'Égalité fils, qui envoyoit le père à Marseille, qui l'avoit réformé dans la dernière revue des Jacobins, lui, Sillery et Laclos, *étoit le siège de la faction d'Orléans;* et, ce qui est bien plus fort, que Marat *s'entendoit avec Dumourier*. C'est ainsi que la tête de Salles, pour échapper au panier de cuir, prenoit le parti de se constituer en démence.

Mais poursuivons cette partie de l'histoire des séances qu'on ne trouve point dans le Moniteur et le Logotachigraphe. Ne sont-ce pas des faits que, dès les premiers jours de la Convention, à force de tactique, en nous obligeant, par des attaques continuelles, à songer à notre propre défense, en nous écartant des comités, en nous éconduisant de la tribune, on s'étoit étudié à paralyser les républicains, et à nous mettre dans l'impuissance de rien faire pour le peuple ? N'est-ce pas un fait que, pendant les quatre premiers mois sur-tout, les présidens, tous dévoués à la facion, ne nous accordoient jamais la parole; et que les hommes qui vingt fois se sont plaints qu'ils n'étoient pas libres, qu'ils étoient sans cesse interrompus, et ont demandé que le

procès-verbal fût envoyé aux départemens, pour faire foi qu'ils étoient dominés par les tribunes, sont les mêmes qui plus d'une fois se sont livrés aux violences les plus indécentes, jusqu'à lever le bâton, tirer des sabres et venir fondre sur la montagne, et qui toujours assis en triple haie, sur les bancs autour de la tribune, ne nous permettoient pas d'en approcher, sans y être assaillis de leurs interruptions, de leurs vociférations, au point qu'il falloit une poitrine de Stentor pour couvrir seulement leurs injures ?

N'est-ce pas un fait, pour ne parler ici que de moi, et laisser aux autres le soin de se louer, dont on s'acquitte toujours mieux soi-même, que moi (qui Doyen des Jacobins, depuis le commencement de la révolution, attiré dans toutes les intrigues et mêlé dans tous les combats, n'avois jamais fait un faux mouvement, un à droite pour un à gauche; et qui, dans les huit volumes révolutionnaires que j'ai publiés, défie qu'on y trouve une seule erreur politique), pendant ces six mois où la républque n'a cessé d'être travaillée de maux, je me suis fait inscrire inutilement sur les listes de candidats pour tous les comités où j'aurois pu rendre service et d'où j'ai tou-

jours été repoussé, le chevet du malade étant assiégé d'une multitude de médecins qui se disputoient l'honneur, les uns de le guérir exclusivement, les autres de l'assassiner habilement? Ce n'est que, lorsqu'après nous avoir embarqué dans une guerre avec toute l'Europe; après avoir au dehors repoussé les peuples qui vouloient se réunir à nous, et audedans couvé pendant six mois la guerre civile et l'embrâsement de la Vendée, l'ancien comité de défense générale a eu donné sa démission, ce n'est qu'alors, que l'extrémité de la maladie a été jugée telle, que j'ai été appellé enfin à la consultation et nommé membre du comité des Vingt-cinq, comité si mal composé et organisé; que le seul service que nous ayons pu y rendre, a été d'en provoquer la suppression et le remplacement par le comité des Neuf, devant lequel encore, il faut l'avouer, il n'y a pas jusqu'à ce jour, de quoi s'incliner d'admiration et de reconnoissance.

Me niera-t-on que, soit qu'un membre de la Convention eût publié contre les principaux fondateurs de la république un libelle bien atroce comme Louvet, soit que dans son opinion à la tribune, il se fût dessiné en royaliste parfait comme Salles et Rabaud; soit qu'il se

fût fait conspuer généralement par une apostasie insigne, comme Manuel et Gorsas ; soit qu'il se fût signalé en montrant le poing à la montagne, comme Kersaint, ou par une signature au bas de la pétition des vingt-mille comme Camus et Lanthenas, ou par un commissariat mémorable, comme celui de Carra auprès du négociateur Dumouriez ; soit que les quarante-huit sections eussent demandé avec plus de cent mille signatures l'expulsion de quelques membres, comme atteints et convaincus d'avoir parlé et agi dans le sens de Dumourier et de Cobourg, tels que Lasource, Pontécoulant, Lehardi, Chambon ; en un mot, dès qu'on avoit obtenu une note d'infamie et pris des patentes d'aristocrate, on étoit sûr d'être le jeudi prochain nommé sans faute président ou secrétaire de la Convention ?

Enfin, pour en venir au Socrate, au Phocion du côté droit, à Roland : n'est-ce pas un fait et un fait prouvé par les lettres trouvées sous les scellés du *juste*, que le vertueux ministre de la république étoit fauteur d'émigration et s'étoit ligué contre la république, avec tous les ci-devant nobles et les feuillans ? Qu'on en juge par cette lettre :

« Comment vous remercier, lui écrit-on

de Montaniac, de vos offres obligeantes qui me feront rejoindre mon mari à Berlin. Signée, *Noailles-Lafayette*, ”

Et cette autre lettre : “ J'avois bien compris dès votre premier ministère, vertueux Roland, que *nos principes étoient communs*. Signé, Montesquiou, Général de l'armée des Alpes.

Et celle-ci encore : “ Ne comptez pas, mon cher Roland, lui écrit-on de Lyon, sur les ci-devant nobles ; ils n'ont pas assez de résolution. Signé, Vitet, Maire de Lyon. ”

Ce sont là des faits, je pense, et la chose parle de soi ; et tous les diamans du garde-meuble ne tireroient pas le juste de cette affaire et de dessous le rasoir national.

Jérome Petion disoit confidemment à Danton, au sujet de cette apposition de scellés : Ce qui attriste ce pauvre Roland, c'est qu'on y verra ses chagrins domestiques et combien le calice du cocuage sembloit amer au vieillard et altéroit la sérénité de cette grande âme. Nous n'avons point trouvé ces monumens de sa douleur, mais bien des preuves multipliées qu'il avoit à sa solde un camp volant d'orateurs, pour présenter la bataille sur la terrasse, au café Beauquesne, au café Procope et par-

tout où ils trouvoient de ce qu'ils appeloient champions de Robespierre. Nous avons vu combien les comptes de Roland sont infidèles, puisqu'il ne portoit que 1200 livres, à l'article dépenses secrètes, ce qui lui valut alors tant de battemens de mains ; et la note seule de ce qu'il en a coûté pour circonvenir Gonchon, pour le rolandiser et lui faire lire une des deux pétitions *du faubourg Saint-Antoine*, cette note seule excède deux mille francs. Encore le recruteur Gadaul ajoute-t-il « qu'il perd ses assignats, qu'il pensoit, la veille, tenir Gonchon sur la fin du diner, mais que le lendemain à jeun, *l'homme à la pétition* redevint plus Jacobin que jamais, et qu'il n'y a pas moyen de le défroquer. Il ne seroit pas même sûr de lui présenter de l'argent. La délicatesse de Gonchon se cabre, il lui avoit offert d'être Lieutenant-colonel de la garde départementale, afin de l'engager à venir, au nom du faubourg St.-Antoine, présenter une pétition pour appuyer la motion Buzot, mais il a suffi de cette offre pour le persuader que la motion Buzot ne valoit rien, et il n'est plus possible de lui en reparler. « Combien d'autres découvertes curieuses on eût fait dans la levée de ces scellés, si, lorsque nous avons

arrêté leur apposition, au comité des Vingt-cinq, on n'eût pas vu s'écouler l'instant d'après, une foule de députés qui ont couru mettre l'allarme au logis, rue de la Harpe, de manière que M. et Mme Roland ont eu plus de six heures d'avance pour évacuer le secrétaire.

Mais étoit-il besoin de preuves écrites pour constater la ligue de Roland avec la ci-devant noblesse? On demande des faits; mais n'en existe-t-il pas un, qui seul sera une tache éternelle à la majorité de la Convention. et la preuve de sa complicité, ou du moins combien elle étoit loin des idées républicaines et du sentiment de sa dignité? Quoi! Roland seul, car il ne faut pas compter ses deux acolytes Brissotins, osoit s'emparer du secret de l'Etat et des archives de toute la conspiration depuis 4 ans! Il osoit fouiller seul, en visir, l'armoire de fer, et cela, lorsque la saine partie de la Convention, soupçonnoit qu'il devoit sortir du fond de cette armoire une accusation terrible contre Roland; lorsqu'il étoit notoire que ses amis Guadet, Vergniaux, Gensonné avoient transigé avec le roi, le 9 aout; lorsque cette transaction ne se trouvoit point parmi les pièces; lorsque dans cette histoire des intrigues contre-

révolutionnaires, on remarquoit des lacunes, précisément aux époques où on avoit accusé les Brissotins de trafiquer de nos droits avec la cour. Et la majorité de la Convention, qui s'effrayoit sans cesse d'une dictature chimérique, ne s'est pas levée, indignée, pour punir, par un décret d'accusation, l'acte le plus dictatorial qu'on puisse imaginer. Et lorsque, ayant couru à la tribune avec des poumons trop inférieurs à mon zèle pour me récrier contre le vizirat de Roland, et que n'ayant pu obtenir la parole, j'étois obligé de me contenter de lui dire, à son banc de ministre : quelle confiance pouvons-nous avoir en un tel dépôt, le visir me répondoit avec hauteur : *Que m'importe votre confiance!* Quelle arrogance à l'égard d'un représentant du peuple, dans un homme qu'on ne pouvoit excuser d'avoir violé le greffe des trahisons de la cour, qu'en disant, comme on fit, que ce vieillard n'en avoit pas senti la conséquence, et en le faisant ivre ou imbécile, pour ne pas l'avouer traître. Mais l'excuse d'une si grande démence, valable pour un citoyen, n'étoit pas recevable pour un ministre. Aussi la loi de Solon égaloit au crime l'étourderie ou l'ivresse de l'Archonte.

Mais, quand on se souvient que dès le lendemain du 10 août, tous les bons esprits s'apperçurent que l'auteur du placard intitulé *les dangers de la victoire*, battoit le rappel autour de lui de tous les royalistes, de tous les feuillans, et que cet auteur c'étoit Roland, l'épreuve en ayant été vue sur son bureau, corrigée en entier de la main de sa femme ; quand on se souvient de *la sentinelle*, espèce de chant du coq contre-signé ; de ses *avis aux Athéniens* ; de ses placards couleur de rose, et de la *lettre d'un Anglois aux Parisiens*, dans laquelle le ministre de l'intérieur, comme cela a été prouvé juridiquement, sous le nom d'un Anglais, tenoit le même langage qu'auroit tenu Pitt, appelloit les proscriptions et les fureurs du peuple, comme les fondateurs de la république, qu'il désignoit sous le nom de *tyrans populaires*, et osoit exhorter le peuple Français *à reprendre son caractère léger*, et à retourner à ses vaudevilles ; quand on se souvient que c'est lui qui, le 23 septembre, terminoit ainsi son compte rendu à la Convention : *il faut de la force ; je crois que la Convention doit s'environner d'une force armée et imposante, qu'une troupe soldée et fournie par les départemens peut*

seule atteindre ce but ; et ouvroit ainsi la discussion sur une garde prétorienne ; quand on se souvient qu'il n'a cessé de souffler dans les départemens le fédéralisme et la haine contre Paris, par des placards séditieux qu'il écrivoit à Dumourier, comme il est prouvé par la déclaration des deux députés Lacroix et Danton, qui ont lu la lettre : *il faut nous liguer contre Paris* ; quand une foule de députés attestent qu'ils ont été révoltés des propos tenus à la table de Roland, où on ne les avoit conviés que pour les faire entrer dans la coalition contre cette ville, et ses tribunes, ses sociétés populaires, ses pouvoirs constitués, sa députation, trop républicaines ; quand on se souvient qu'il subornoit deux faux témoins contre Robespierre, Barbaroux et Rebecqui, qui affirmoient, celui-ci en se frappant les deux mains sur la poitrine, que *Panis lui avoit proposé de faire Robespierre dictateur* ; quand on se souvient de son étude constante à perfectionner l'art de renverser les républiques, et à suivre la politique d'Auguste (1) ; quand on se souvient

(1) Octave, pour devenir empereur, n'eut besoin que de renoncer au nom de Triumvir. Il s'assura de

qu'à l'aide des millions dont il étoit bourré par le corps législatif, Roland avoit commencé, dès le lendemain du 10 août, à monter sa grande machine de la formation de l'esprit public, et s'étoit ménagé, à sa nomination dans les corps électoraux, des médailles de députés, comme les rois avoient à Rome des chapeaux de cardinal; c'est ainsi qu'il avoit fait nommer J. B. Louvet à Orléans, Sillery à Amiens, Rabaud de S. Etienne à Troyes (2); en un mot, quand il y a preuve écrite qu'il

de l'armée, en divisant, par l'intérêt et le numéraire, les soldats d'avec les citoyens; du peuple, en faisant hausser sous la république, le pain qu'il fit baisser sous la monarchie; de tout le monde, en criant contre les anarchistes et les factieux, et en faisant jouer l'*Ami des Loix* par le comédien Pylade, ce que Tacite, avec sa précision admirable, dit en trois mots : *posito Triumviri nomine, militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedine otii pelexit.*

(2) Il faut convenir que ce Rabaud n'a point payé Roland d'ingratitude, et n'a point volé sa médaille. Chargé d'empoisonner l'opinion publique, il s'est livré à ce métier avec une ardeur infatigable, et avec d'autant plus de succès, qu'il préparoit très-bien un certain vernis de modération, dont il plaquoit son verd-de-gris. C'est lui qui a tenu la principale boutique de calomnie contre les républicains. Rédacteur, à la fois, du Moniteur, du Mercure et de la Chronique,

étoit ligué avec les ci-devant nobles, et que le patriarche, comme l'appelloient les amans

ces trois journaux étoient comme les trois gueules avec lesquelles ce Cerbère des Brissotins aboyoit tous les jours la Montagne, et jamais royaliste sournois n'a mieux mérité, que lui que le côté droit l'élevât à la présidence, et d'être le porte-sonnet de la coalition. Il y a un trait de lui, qui le peint mieux que ne feroit un gros livre. Robespierre étoit à la tribune, suant sang et eau depuis une demi-heure; et depuis une demi-heure, tapi dans un coin du marais, Rabaud fixant l'orateur, mordoit sa distribution et ses doigts avec des grimaces. Que voulez-vous donc, lui dit son voisin, avec votre pantomime, et quelle est votre but? Le prêtre qui croyoit répondre à un des siens, lui dit: ne vois-tu pas, que, comme il n'y a pas moyen d'interrompre, à cause du décret qui défend tout signe d'improbation ou d'approbation, si un regard de Robespierre pouvoit tomber sur ma grimace, cela brouilleroit ses idées, et le feroit peut-être descendre de la tribune. Ce fait, peu important en appârence, montre à nu l'ame de ce Rabaud, qui est si reptile, si esclave, si intrigant, si traître, si tartuffe, si Brissotin; en un mot, car c'est la définition du mot Brissotin que je viens de donner, que, lorsque à force de purger l'assemblée nationale de cette espèce d'hommes, on se demandera un jour ce que c'étoit qu'un Brissotin, je fais la motion que, pour en conserver la plus parfaite image, celui-ci soit empaillé, et je m'oppose à ce qu'on le guillotine, si le cas y échet, afin de conserver l'original entier au Cabinet d'Histoire naturelle.

de sa Pénélope, enivré de leurs flagorneries, et enhardi par sa vieillesse, a osé de ses mains sexagénaires prendre les rênes abandonnées par Montmorin et Lessart, et se faire le cocher de la contre-révolution, aidé de ses deux laquais Clavière et le Brun, l'un le plus hardi violateur du secret des postes et le Brissot de la finance; l'autre, plat valet, comme il est prouvé par ses lettres à Joseph II, et depuis chargé d'entretenir, aux frais de la nation, les journalistes détailleurs de l'opium Brissotin, tel que Carrier de Lyon, le Gorsas du Midi; qui ne voit, en joignant tous ces ressouvenirs, que la descente si audacieuse de Roland seul dans l'armoire de fer, n'étoit pas une étourderie du ministre à barbe grise, mais bien un coup de maître et un magnifique brissotement de toutes les pièces qui étoient à la charge de ses commençaux, brissotement qui n'est surpassé peut-être que par le coup d'essai que le vertueux avoit fait, à la mi-septembre, sur le garde-meuble?

Quand Barrington apprit à Botany-Bay le vol du garde-meuble, il dut s'écrier qu'il étoit vaincu par le vertueux ministre de la république. Quoique j'aie entendu dire à Brissot

dans le comité de défense générale, que Roland *mangeoit aussi le pain des pauvres*, et qu'au sortir de son second ministère, il ne *lui seroit pas resté de quoi vivre*, *si*, *lui Brissot*, *n'avoit fait donner*, *par le conseil exécutif*, *une pension de mille écus à l'ex-ministze*, *comme la retraite de ses services dans les manufactures*, il n'en est pas moins clair à mes yeux, et il sera prouvé à la postérité, que c'est le vertueux qui a volé le garde-meuble. Les voleurs ont été arrêtés et ont découvert leurs complices. On a retrouvé presque tout ce qu'ils avoient emporté, et ce recouvrement n'est pas monté à plus de 4 millions, et on n'a point retrouvé les gros diamans; en sorte qu'il étoit facile de deviner qu'on avoit introduit ces voleurs dans le garde-meuble, pour pouvoir en supposer le pillage, leur faire emporter les restes, et par-là couvrir le démeublement officiel qui en avoit été fait, et une grande opération de finance. Vous avez entendu Fabre d'Eglantine qui a suivi la trace de cette expédition avec la sagacité qu'on lui connoît, nous faire une démonstration qui suffiroit presqu'au Juré, que tout avoit été arrangé d'avance pour une émission de filous dans le garde-meuble, qui n'étoient que l'ar-

rière-garde des grands voleurs. Toujours est-il constant qu'on n'a retrouvé ni le *Pitt*, ni le *Régent*, ni le *Sancy*, ce qui supposoit un vol extérieur, dont le soupçon ne pouvoit appartenir qu'au ministre Roland, chargé de la surveillance du garde-meuble. Et l'observateur qui rassemble ces diverses présomptions et les indices matériels que fournit d'Eglantine, et les efforts de Roland pour soulever la France contre les députés républicains, en employant tant de presses, pendant trois mois, à apitoyer sur le sort de Louis XVI, et son second ministère en entier, où on voit que, dès le lendemain du 10 août, il s'étoit appliqué à rallier autour de lui les constitutionnels et les débris de l'armée royale; la méditation, dis-je, qui fait tous ces rapprochemens, ne doute pas plus que ne fera l'histoire qui aura retrouvé le Pitt et le Sancy, et suivi leurs traces; elle ne doute pas que dans la déconfiture des royalistes, le 10 août, et dans leur désespoir d'une contre-révolution à la Calonne et autrichienne, Roland ne leur ait présenté l'annonce d'une contre-révolution à Angle-Prussienne, et à la Brissot, qu'il ne les ait engagés à prendre sa contre-révolution au rabais, et, de concert avec Louis

XVI

XVI captif, n'ait déménagé le garde-meuble, comme un riche supplément de la liste civile, pour corrompre la convention, payer les 60,000 liv. de dettes de Duprat, les 80,000 liv. de Barbaroux (1), et pour venir au secours de la royauté agonisante, et étouffer la république au berceau.

Je supprime une multitude de faits. Qu'ajouteroient-ils à l'impression d'horreur que font naître ces deux derniers contre l'hypocrisie des *vertueux* et des *sages*, car c'est ainsi qu'ils se nommoient entre eux, pour en imposer, comme des prêtres, au vulgaire, avec leurs encensoirs, et en se prosternant ainsi les uns devant les autres.? Pour nous, ils nous appelloient des *royalistes*, tandis qu'ils

(1) « Barbaroux, dit le numéro 177 du journal de Marseille, qui n'avoit pour tout patrimoine, qu'un poignard, quand il est parti pour la Convention, a répondu aux Marseillois, qui s'étonnoient de ses deux secrétaires et des gardes de la Manche, qu'il étoit assez riche pour entretenir; que par le bienfait de la loi qui abolit les substitutions, il avoit hérité de 80,000 liv., tandis qu'il est de notoriété publique, qu'il n'a jamais eu, dans les deux mondes, de parens possesseurs d'une telle fortune. Il est vrai que, pour dépaïser les curieux, il a dit que cette succession lui venoit d'Amérique.

étoient ligués avec les ci-devant nobles ; *des agitateurs*, tandis qu'ils n'ont cessé de prêcher une croisade contre Paris, et de souffler pour ranimer la cendre tiède de la royauté ; *des désorganisateurs*, tandis que leurs créatures, Dumourier et Beurnonville, désorganisoient l'armée, et qu'eux-mêmes conspiroient la désorganisation de la république, en s'obstinant à convoquer les assemblées primaires dans la Bretagne et la Vendée ; *des partisans secrets de d'Orléans*, tandis qu'eux-mêmes étoient la faction déclarée de Dumourier et de d'Orléans ; des *assassins*, tandis qu'ils avoient fait l'apologie de la Glacière d'Avignon, qu'ils ont fait périr tant de milliers de citoyens aux frontières, dans cette guerre qu'ils ont décrétée malgré nos cris ; enfin, des *brigands*, dans le même tems qu'ils dévalisoient le garde-meuble. Non, il n'y a pas d'exemple dans l'histoire, d'une faction plus impudemment hypocrite.

Mais, en dépit de leurs calomnies et des clameurs de cette autre espèce de mauvais citoyens, de ces royalistes, de ces faux patriotes, qui disent que la Convention *a beaucoup promis et rien tenu* ; qui nous reprochent nos querelles, et se demandent le soir, si les deux

partis se sont pris aux cheveux le matin, comme si les chiens devoient vivre en paix avec les loups ; de ces royalistes déguisés, je le répète, qui ne pouvant s'empêcher de condamner le côté droit, cherchent à faire tomber le blâme sur les deux partis de la Convention, afin de nous donner un Louis XVII à la place de l'assemblée nationale ; en dépit de toutes ces clameurs, je vois s'elever la colonne où la postérité plus reconnoissante, gravera le nom de ces hommes courageux qui ont entraîné la majorité, et scellé avec le sang du tyran, le décret qui déclare la France république. Quelque mêlée que soit la Convention de traîtres et de scélérats, plus odieux que Desrues, je ne crains pas de soutenir qu'il n'y eut jamais d'assemblée dans l'univers, qui dut donner à une nation d'aussi grandes espérances. Qu'on considère de quel degré de corruption nous sommes partis. Qu'on considère, pour répéter ce que je citois encore dernièrement, qu'un homme qui n'avoit fait que voyager toute sa vie, répondoit, il n'y a pas bien des années, « qu'il auroit bien voulu se fixer dans quelque ville ; mais qu'il n'en avoit trouvé aucune où la puissance et le crédit fussent entre les mains

des gens de bien. ,, Par-tout l'homme étoit réduit à être enclume ou marteau, *vel præda vel prædo*. Ce qui faisoit dire à un ancien : je ne vois point de ville, que je ne croie entrer dans une campagne infectée de la peste, où on n'apperçoit autre chose, que des cadavres qui sont dévorés et des corbeaux qui dévorent. Malgré les proclamations de Cobourg, et les calomnies des Zoïles de la révolution, il faut avouer pourtant que Pétrone, s'il écrivoit de nos jours, ne pourroit tenir le même langage. La représentation nationale s'épure chaque année. De douze cents, bien peu sont sortis purs de l'assemblée constituante, et leur nombre tamisé dans la Convention, est devenu plus petit encore. L'assemblée législative, moins nombreuse, a fourni plus de députés fidèles au peuple. La Convention en montre un bien plus grand nombre encore. Sans doute le quatrième scrutin épuratoire, donnera dans l'assemblée une majorité permanente et invariable aux amis de la liberté et de l'égalité, sur-tout lorsqu'il n'y aura plus un garde-meuble à piller, et un Clavière pour gardien du trésor public. Les talens si nécessaires aux fondateurs de la république françoise, ne manqueront pas à

l'assemblée des représentans de la nation. Il est impossible que les têtes fermentent pendant quatre années de révolution et de discordes civiles, dans un pays tel que la France, sans qu'il ne s'y forme un peuple de citoyens, de politiques et de héros. Il est dans la Convention une foule de citoyens, dont on n'a remarqué encore que le caractère, mais dont on reconnoîtroit bientôt le mérite, si l'organisation de nos assemblées nationales n'étoit plus favorable au développement du babil que du talent, et si la méditation avec la foiblesse de l'entendement humain, pouvoit se faire à cette continuité de séances, sans aucune solution, et à cette législature, en poste et sans relais. (1) Ces talens ont déjà percé dans les grandes questions, qu'on n'a

(1). L'Assemblée nationale de la république Française ne sera jamais à sa hauteur, que lorsqu'elle séjournera ou prorogera ses séances, selon la difficulté des temps; lorsqu'elle n'aura, par exemple, que trois ou quatre séances par semaine, et que les autres jours seront consacrés au travail des comités. On n'a jamais vu aucun peuple condamner les législateurs à faire des loix, comme un cheval aveugle à tourner la meule jour et nuit. Qu'on se souvienne qu'une seule loi, chez les Romains, étoit discutée pendant 27 jours, et pen-

pas fait décréter, *sans désemparer*, telle que celle de l'appel au peuple, du jugement de Louis XVI, etc. etc. Il suffiroit de la seule discussion dans le procès du tyran, pour venger la Convention de ses détracteurs. Ceux qui ont détruit le prestige de la royauté, et envoyé à l'échafaud un roi de France, parce qu'il fut roi, ne sauroient être avilis dans l'opinion des peuples. Nous avons tenté une expérience sublime, et dans laquelle il nous

dant 19 à Athènes, et qu'il y a telle séance où nous rendons 20 ou 30 décrets; et on sera surpris de la facilité de tant d'improvisateurs de législation, qui se précipitent tous les jours à la tribune; où on ne devroit venir qu'avec des idées dignes de la révolution et de la majesté du peuple Français; pendant que J. J. Rousseau avoue qu'il y a telle phrase qni lui a coûté un jour à rendre digne de lui. Dans cet état de chose, on sent qu'on ne peut rien conclure du silence d'un député contre son mérite; car le député pénétré de ses devoirs, n'a pas trop de tout son recueillement pour remplir sa tâche; je ne dis pas avec éclat et en orateur, mais obscurément, et par assis et levé. Cette permanence des séances tous les jours, est un des moyens les plus infaillibles pour déconsidérer l'assemblée nationale. On a compris que, quelque profonde que fût la superstition, et même en Basse-Bretagae, les prêtres auroient bientôt déconsidéré leur religion, s'ils carillonnoient et messoient solemnellement tous les jours;

seroit glorieux a jamais, même d'avoir succombé, celle de rendre le genre humain heureux et libre. Mais nous ne succomberons point, et cette nouvelle tempête qui menace la république Française, n'aura d'autre effet que, comme les vents sur un arbre vigoureux, d'en affermir les racines, lorsqu'il en est battu avec le plus de violence. Le vice étoit dans le sang. L'éruption du venin au dehors, par l'émigration de Dumourier et de ses lieutenans, a déjà sauvé plus qu'à demi le corps politique; et les amputations du Tribunal révolutionnaire, non pas celle de la tête d'une servante qu'il falloit envoyer à l'hôpital, mais celle des généraux et des ministres traîtres; le vomissement des Brissotins hors du sein de la Convention, acheveront de lui donner une saine constitution. Déjà 365 membres ont effigié tous les rois dans la personne de Louis XVI, et plus de 250 membres s'honorent d'être de la Montagne. Qu'on me cite une nation au monde, qui ait jamais eu autant de représentans dévoués. Depuis près de 600 ans que les Anglais ont leur parlement, il ne leur est arrivé qu'une seule fois d'avoir, dans le long parlement, une masse de véritables patriotes et

une Montagne ; et cette masse, qui fit de si grandes choses, ne s'élevoit pas à plus de 100 membres. Et à Rome, Caton ; en Hollande, Barnevelt et les deux de With, luttèrent presque seuls contre le génie et les victoires du Dictateur et du Stathouder.

Hâtons-nous d'ouvrir des écoles primaires ; c'est un des crimes de la Convention, qu'elles ne soient pas encore établies. S'il y avoit eu dans les campagnes, sur le fauteuildu curé un instituteur national, qui commentât le droit de l'homme et l'almanach du Père Gérard, déjà seroient tombés des têtes des Bas-Bretons la première croûte de la superstition : cette galle de l'esprit humain ; et nous n'aurions pas, au milieu des lumières du siècle et de la nation, ce phénomène de ténèbres dans la Vendée, le Quimpercorentin et le pays de Lanjuinais, où des paysans disent à vos commissaires : faites-moi donc bien vîte guillotiner, afin que je ressuscite dans trois jours. De tels hommes déshonorent la guillotine, comme autrefois la potence étoit déshonorée par ces chiens qu'on avoit pris en contrebande, et qui étoient pendus avec leurs maîtres. Je ne conçois pas comment on peut condamner à mort sérieusement ces animaux

à face humaine ; on ne peut que leur courir sus , non pas comme dans une guerre , mais comme dans une chasse ; et quant à ceux qui sont faits prisonniers , dans la disette de vivres dont nous souffrons , ce qu'il y auroit de mieux à faire , seroit de les échanger contre leurs bœufs de Poitou.

A la place de colléges de grec et de latin, qu'il y ait dans tous les cantons des collèges gratuits d'arts et métiers.

Amenons la mer à Paris , afin de montrer avant peu aux peuples et rois , que le gouvernement républicain , loin de ruiner les cités, est favorable au commerce, qui ne fleurit jamais que dans les républiques, et en proportion de la liberté d'une nation et de l'asservissement de ses voisins; témoins Tyr, Carthage, Athènes. Rhodes , Syracuse , Londres et Amsterdam.

Nous avons invité tous les philosophes de l'Europe à concourir à notre législation par leurs lumières ; il en est un dont nous devrions emprunter la sagesse ; c'est Solon , le législateur d'Athènes , dont une foule d'institutions sur-tout , semblent propres à s'acclimater parmi nous , et qui semble avoir pris la mesure de ses loix sur des Francais. Montesquieu se récrioit d'admiration sur les loix

fiscales d'Athènes. Là, celui qui n'avoit que le nécessaire, ne payoit à l'état que de sa personne, dans les sections et les armées; mais tout citoyen dont la fortune étoit de dix talens, devoit fournir à l'état une galère; deux, s'il avoit vingt talens; trois, s'il en avoit trente. Cependant, pour encourager le commerce, eût-on acquis d'immenses richesses, la loi ne pouvoit exiger d'un Beaujon ou d'un Laborde, que trois galères et une chaloupe. En dédommagement, les riches jouissoient d'une considération proportionnée dans leur tribu, et étoient élevés aux emplois de la municipalité et comblés d'honneurs : celui qui se prétendoit surtaxé par le département, avoit le droit d'échanger sa fortune contre celui qui étoit moins haut en cotte d'imposition.

Là, il y avoit une caisse des théâtres et de l'extraordinaire des fêtes, qui servoit à payer aux comédiens de la nation les places des citoyens pauvres. C'étoient là leurs écoles primaires, qui ne valoient pas nos colléges d'arts et métiers, quand la Convention les aura établis.

Là, il n'y avoit d'exempt de la guerre que quiconque équipoit un cavalier d'armes et de cheval et l'entretenoit, ce qui délivroit le camp

d'une multitude de boutiquiers et de riches bourgeois qui ne pouvoient que lui nuire, et les remplaçoit par une excellente cavalerie.

Là, ceux d'une tribu, d'un canton étoient enrôlés dans une même compagnie ou le même escadron. Ils marchoient, ils combattoient à côté de leurs parens, de leurs amis, de leurs voisins, de leurs rivaux; en sorte que personne n'osoit commettre une lâcheté en présence de témoins aussi dangereux.

Là, il y avoit pour tous ceux qui avoient bien mérité de la patrie, un prytanée, qu'il nous seroit si facile d'imiter et même de surpasser, en faisant un magnifique prytanée de Versailles, et de tous les palais des despotes pour les héros de la liberté qui les auront vaincus.

Là, il y avoit une institution la plus touchante qui se soit jamais pratiquée chez aucun peuple. Le dernier jour de la fête de Bacchus, après la dernière tragédie, en présence du sénat, de l'armée et d'une multitude de citoyens, un héraut, suivi des jeunes orphelins, fils adoptifs de la nation, les présentoit au peuple avec ces mots: Voici des jeunes gens dont les pères sont morts à la guerre, après avoir vaillamment combattus. Le peuple qui les

avoit adoptés, les a fait élever jusqu'à l'âge de 20 ans ; et aujourd'hui qu'ils ont atteint cet âge, il leur donne une armure complète, les renvoie chez eux, et leur assigne les premières places dans les spectacles.

Je conviens que nous n'avons pas encore transporté parmi nous toutes ces belles institutions ; je conviens que l'état des choses, en ce moment, n'est pas encore exempt de désordre, de pillage et d'anarchie. Mais pouvoit-on balayer un si grand empire, qu'il ne se fit un peu de poussière et d'ordures ? La nation a souffert, mais pouvoit-on s'empêcher de l'amaigrir en la guérissant ? Elle a payé tout excessivement cher ; mais c'est sa rançon qu'elle paye, et elle ne sera pas toujours trahie. Déjà nous avons eu le bonheur de remplir le serment le plus cher au cœur d'un citoyen, le serment que faisoit le jeune homme à Athènes, dans la chapelle d'Agraule, lorsqu'il avoit atteint l'âge de 18 ans : « *De laisser sa patrie plus florissante et plus heureuse qu'il ne l'avait trouvée ;* » Nous avions trouvé la France monarchie, nous la laissons république.

Laissons donc dire les sots qui répètent tous les jours, ces vieux propos de nos grand-méres : que la république ne convient pas à la

France. Les talons rouges et les robes rouges, les courtisanes de l'Œil-de-bœuf et les courtisanes du Palais royal, la chicane et le biribi, le maquerélage et la prostitution, les agioteurs, les financiers, les mouchards, les escrocs, les fripons, les infâmes de toutes les conditions; et enfin les prêtres qui vous donnoient l'absolution de tous les crimes, moyennant la dîme et le casuel; voilà les professions, voilà les hommes, à qui il faut la monarchie. Mais, quand même il seroit vrai que la république et la démocratie n'auroient jamais pu prendre racine dans un état aussi étendu que la France, le dix-huitième siècle est, par ses lumières, hors de toute comparaison avec les siècles passés; et si un peintre offroit à vos yeux une femme, dont la beauté surpassât toutes vos idées, lui objecteriez-vous, disoit Platon, qu'il n'en a jamais existé de si parfaite? Pour moi, je soutiens qu'il suffit du simple bon sens pour voir qu'il n'y a que la république qui puisse tenir à la France, la promesse que la monarchie lui avoit faite en vain depuis deux cents ans : *la poule au pot pour tout le monde.*

Post - Scriptum.

Ce fragment ne contient pas peut-être la dixième partie des faits de l'histoire des membres du côté droit, la

plupart de ces faits, ou ayant été enveloppés d'épaisses ténèbres, et couverts d'un secret impénétrable, ou s'étant passés trop loin de ma lorgnette, et tout-à-fait hors de sa portée, c'est au temps et au hasard qu'il est réservé de nous révéler certaines anecdotes, comme celle, aussi certaine qu'étrange, que j'ai racontée dans le numéro 4 de la tribune des patriotes, sur la mort de Favras. C'est ainsi que le temps nous apprendra comment le ci-devant prince de Poix s'échappa de la Mairie, le lendemain du 10 août, et quel ange endormit ses gardes, et le sortit de chez le maire Pétion aussi miraculeusement que St. Pierre ès liens. Son valet de chambre apprendra sans doute à l'histoire, s'il dut ce prodige aux cent mille écus donnés à des gardiens en écharpe, comme on l'a dit dans le temps, et qu'elle est la véritable explication de ce phénomène, de celle-ci ou de cette autre que je me suis laissé donnerr, et qui n'est pas sans vraisemblance. Non seulement, comme tout le monde sait, et comme cela est si bien développé dans la septième lettre de Robespierre à ses commettans (lettre, quoiqu'on puisse dire, comparable à la meilleure des provinciales, pour l'atticisme et la finesse de la plaisanterie), Jérome Pétion ne vouloit point de la journée du 10 août, et récalcitroit de toute sa force; non-seulement il avoit visité les postes du château, ainsi que Rœderer, et donné la bénédiction municipale aux Suisses et aux chevaliers du poignard; mais au moment de l'arrestation de Mandat, il fut même accusé, à la Maison Commune, lorsque ce commandant général trouvoit sur le perron le châtiment de son crime, de lui avoir *signé* l'ordre de faire feu sur le peuple, le cas de l'insurrection échéant; et je tiens de bon lieu, que

c'est à cet ordre, *signé Pétion*, que Philippe Noailles a dû son salut. On prétend que, soit que cet ordre leu eût été remis par Mandat, ou qu'elles se fussent fait livrer, n'importe comment, cet écrit précieux, des personnes qui touchoirnt de fort près le ci-devant prince de Poix, avoient cet ordre dans leurs mains, lorsqu'elles vinrent solliciter Pétion de le mettre en liberté; et comme le maire faisoit difficulté de prendre sur lui l'élargissement périlleux du capitaine des gardes, elles le déterminèrent, par un péril plus grand, à sauter le fossé, et lui montrant ce papier, le menacèrent, s'il ne sauvoit son prisonnier de la guillotiue, de le conduire lui-même sous le fatal rasoir, par le moyen de cet écrit; et on a prétendu qu'alors Jérôme Pétion ne se le fit pas dire deux fois, et trouva une porte de derrière, par laquelle il fit sortir le capitaine des gardes, qui court encore.

J'ai même omis des faits de notoriété, tels que celui que Meaulle a articulé à la tribune, qu'il savoit de science certaine, que les meneurs du côté droit avoient voulu faire égorger la Montagne, dans le temps que l'un d'eux, Barbaroux, osa donner l'ordre au second bataillon de Marseille, de sortir de ses cazernes, et le requerir d'investir la Convention nationale, la veille du jugement du roi. Mais il suffit de ce que j'ai raconté, pour que le procès du côté droit soit regardé comme fait et parfait; et il est évident, par exemple, que sur les pièces authentiques que j'ai citées, concernant Roland, il auroit dû être traduit au tribunal révolutionnaire, à l'instant même où le scellé a eu livré au comité de sûreté générale ces pièces, d'après lesquelles sa condamnation ne peut pas être douteuse. N'est-ce pas

également une chose indigne, que ses complices de contre-révolution, responsables avec lui de tout le sang qui coule dans la Vendée, Clavière et le Brun, soient encore dans le ministère; et ai-je tort, d'après une négligence si impardonnable, d'accuser la molesse du comité de salut public.

La Société, dans sa Séance du 19 Mai 1793, l'an 2me de la République une et indivisible, a arrêté l'impression, la distribution et l'envoi de cet Ouvrage aux Sociétés affiliées.

Signé, BENTABOLE, *Président*; Champertois, *Vice-Président*; Coupé *de l'Oise*, Duquesnoy, Sambat, Coindre, *Députés*, Prieur, *Secrétaires*.